

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023



LE SOMMAIRE

- 2**
Le contexte
- 3**
Le mot du Président
- 4**
Présentation de la Communauté de Communes Usse et Rhône
- 6**
Gouvernance et pôles de compétences
- 7**
Les compétences et l'intérêt communautaire
- 8**
Le fonctionnement de l'intercommunalité

- 13**
Budgets - comptes administratifs 2023
- 14**
Les projets portés par les pôles de la CC Usse et Rhône en 2023
- 22**
Communication
- 22**
Signature
- 23**
Table des sigles



LE MOT DU PRÉSIDENT



Je suis particulièrement ravi de partager avec vous les activités et résultats de l'année 2023 pour la Communauté de Communes (CC) Usse et Rhône. Cette année a été, une fois encore, particulièrement intense et riche, que ce soit dans la gestion courante comme dans celle des travaux et des projets encore nombreux.

Vous découvrirez à travers ce rapport les principales actions conduites pour la gouvernance de notre établissement public, le suivi des travaux et des projets mais aussi des résultats financiers qui sont à nouveau tenus sans avoir dû relever le niveau d'imposition. Cette année s'est inscrite dans le projet que j'avais établi avec mon équipe pour ce mandat, elle a été conforme à nos attentes et le programme sur lequel nous nous étions engagés sera tenu.

Malgré tout, les difficultés restent nombreuses et les perspectives très incertaines. La situation économique et géopolitique à l'échelle nationale mais aussi internationale nous incite tous les jours à être prudent quant aux choix que nous prenons. Mais cette retenue ne doit pas pour autant nous empêcher de mener à bien les projets contribuant au bien-être des habitants. C'est là notre défi quotidien.

C'est pourquoi nous maintenons au maximum nos charges de fonctionnement pour permettre de mieux préparer l'avenir.

La CC Usse et Rhône est fière de mener ses actions en lien direct avec les communes et surtout au service des habitants du territoire. C'est là mon premier engagement vis-à-vis de vous.

Je tiens ici à remercier l'engagement des élus mais aussi des services, des agents qui œuvrent quotidiennement pour la bonne gestion de la vie de nos collectivités. C'est aussi grâce à eux que nos actions peuvent être menées à bien.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activités et j'espère qu'il retiendra toute votre attention. Je reste à votre entière disposition, moi-même et nos services, afin de vous apporter tout complément utile.

Le Président,
Paul RANNARD

LE CONTEXTE

Le rapport d'activités de l'année n de la CC Usse et Rhône doit être communiqué à chaque commune membre de l'EPCI, avant le 30 septembre de l'année n+1. Il doit être présenté par le(s) Conseiller(s) communautaire(s) de la commune à l'attention du Conseil municipal. Cette disposition est rappelée dans l'article L5211-39 du CGCT, rappelé ci-après :

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Le rapport d'activités va présenter les différentes tâches réalisées et les chiffres clés de l'année 2023.



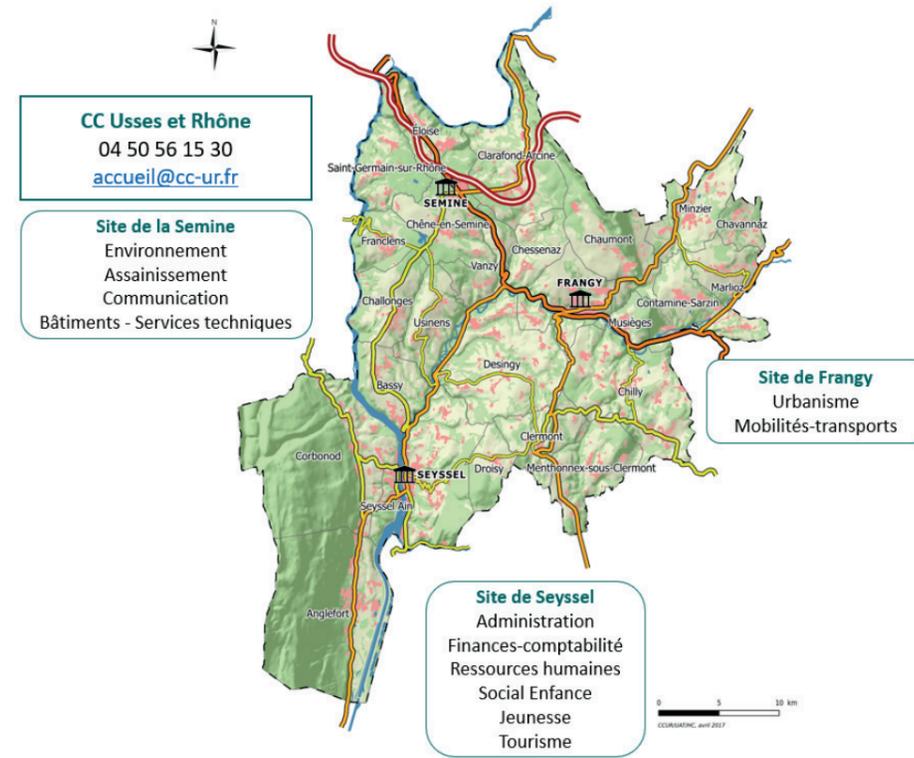
PRÉSENTATION DE LA CC USSES ET RHÔNE

La Communauté de Communes Usse et Rhône compte 26 communes (23 en Haute-Savoie et 3 dans l'Ain) pour une population de 21 160 habitants¹ en 2023² (chiffre INSEE).

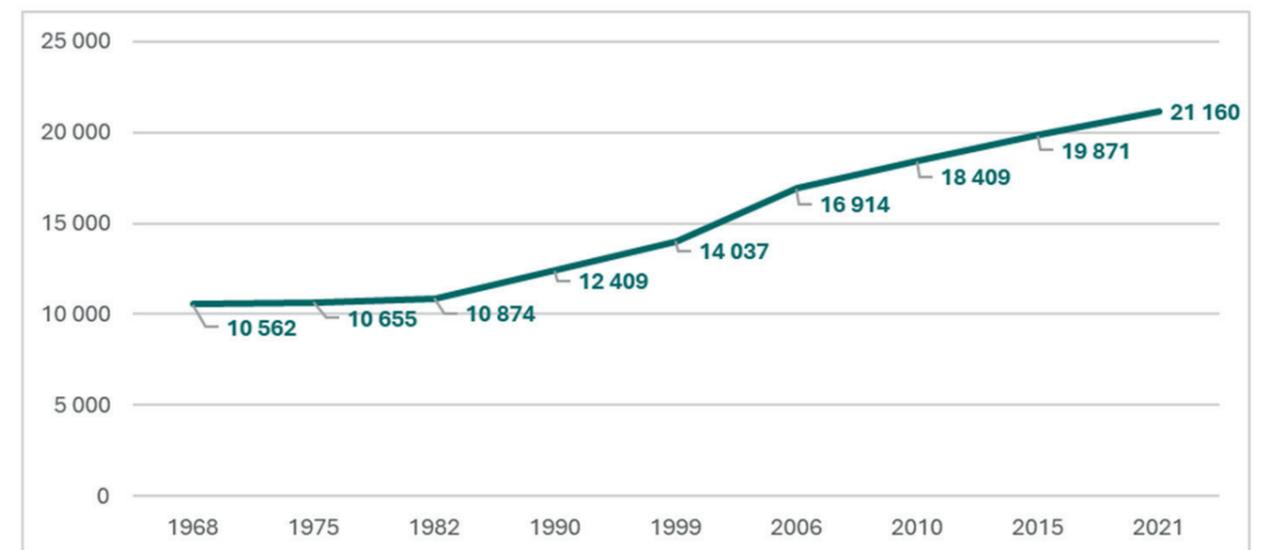
La population par commune est la suivante :

Commune	Nb d'habitants	Départ.	Commune	Nb d'habitants	Départ.
Seyssel 74	2 342	74	St-Germain-s/Rh.	639	74
Frangy	2 049	74	Challonges	568	74
Chilly	1 577	74	Franclens	543	74
Corbonod	1 296	01	Chêne-en-S.	509	74
Anglefort	1 125	01	Chaumont	527	74
Marlioz	1 052	74	Usinens	422	74
Minzier	1 051	74	Musièges	419	74
Clarafond-A.	1 046	74	Bassy	407	74
Seyssel 01	1 001	01	Clermont	425	74
Éloïse	931	74	Vanzy	339	74
Desingy	765	74	Chavannaz	244	74
Contamine-Sarzin	741	74	Chessenaz	232	74
Menthonnex-sous-Cl.	759	74	Droisy	151	74

Carte de la CC Usse et Rhône



Les communes sont relativement peu peuplées (moyenne de 814 habitants) mais poursuivent, pour certaines d'entre elles, une importante dynamique démographique. Le graphique ci-dessous montre que la dynamique se poursuit :



¹ Population sans double compte (21 628 habitants en population totale).

² 2023 est l'année de référence mais les populations sont comptabilisées au 1er janvier 2021 par l'INSEE.

GOUVERNANCE ET PÔLES DE COMPÉTENCES

La gouvernance politique est assurée par un Conseil communautaire, composé de 39 délégués, qui s'appuie sur le Bureau communautaire, composé de 11 élus, dont le Président et de 10 commissions thématiques intercommunales.



De gauche à droite : Jean-Louis MAGNIN, Jean-Yves MÂCHARD, Rémy PONCET, Christian VERMELLE, Emmanuel GEORGES, Sylvie TARAGON, Paul RANNARD, Bernard REVILLON, Gérard LAMBERT, André-Gilles CHATAGNAT, Patrick CHAPEL

À noter que, depuis la démission de M. Bernard REVILLON de sa fonction de Vice-président le 13 février 2023, M. David BANANT a été élu Vice-président et remplace donc M. Bernard REVILLON au Bureau communautaire. L'ordre des Vice-présidents a été modifié et est désormais le suivant :

Président	M. Paul RANNARD		
1 ^{er} Vice-président	M. Christian VERMELLE	6 ^{ème} Vice-président	M. Jean-Yves MÂCHARD
2 ^{ème} Vice-président	M. Emmanuel GEORGES	7 ^{ème} Vice-président	M. Patrick CHAPEL
3 ^{ème} Vice-président	M. Gérard LAMBERT	8 ^{ème} Vice-président	Mme Sylvie TARAGON
4 ^{ème} Vice-président	M. Jean-Louis MAGNIN	9 ^{ème} Vice-président	M. Rémy PONCET
5 ^{ème} Vice-président	M. André-Gilles CHATAGNAT	10 ^{ème} Vice-président	M. David BANANT

Les Conseillers communautaires sont 39. La répartition en fonction des communes est la suivante :

4 délégués	Frangy, Seyssel Haute-Savoie
2 délégués	Anglefort, Chilly, Clarafond-Arcine, Corbonod, Marlioz, Minzier, Seyssel Ain
1 délégué	Bassy, Challonges, Chaumont, Chavanaz, Chêne-en-Semine, Chessenaz, Clermont, Contamine-Sarzin, Desingy, Droisy, Éloise, Franclens, Menthonnex-sous-Clermont, Musièges, Saint-Germain-sur-Rhône, Usinens, Vanzy

Les membres du Conseil communautaire par commune³ :

Anglefort :	Bernard THIBOUD, Frédérique AURELLE	Droisy :	Jean-Paul FORESTIER
Bassy :	Rémy PONCET	Éloise :	Didier CLERC
Challonges :	Sophie COLAS	Franclens :	Jean-Louis MAGNIN
Chaumont :	André-Gilles CHATAGNAT	Frangy :	David BANANT, Ségolène BERTHOD-ROUPIOZ, Carole BRETON, Bernard REVILLON
Chavanaz :	Alain CAMP	Marlioz :	Vincent DUTOIT, Marie-Christine GLANDUT
Chêne-en-Semine :	Paul RANNARD	Menthonnex-sous-C. :	Didier GALMICHE
Chessenaz :	Philippe JACQUESON	Minzier :	Jérémie COURLET, Carole ETTORI
Chilly :	Emmanuel GEORGES, Laetitia COCATRIX	Musièges :	Pascal COULLOUX
Clarafond-Arcine :	Sylvie TARAGON, Hervé BOUËDEC	Saint-Germain-sur-R. :	Alain LAMBERT
Clermont :	Christian VERMELLE	Seyssel 01 :	Michel BOTTERI, Corinne GUISEPIN
Contamine-Sarzin :	Georges CANICATTI	Seyssel 74 :	Gérard LAMBERT, Gilles CALLET, Carine DUVERNOIS, Gilles PILLOUX
Corbonod :	Patrick CHAPEL, Sandrine TASSET	Usinens :	François SÈVE
Desingy :	André BOUCHET	Vanzy :	Jean-Yves MÂCHARD

³ Le nom du Maire figure en premier.

Les délégués suppléants sont les suivants :

Stéphane PRAS (Bassy), Damien BORNENS (Challonges), Noémie MERLET (Chaumont), Serge ROUX (Chavannaz), Marie-Claude FOURNET (Chêne-en-Semine), Jessica LEMAIRE (Chessenaz), Laury CICLET (Clermont), Christophe COMÉ (Contamine-Sarzin), Daniel BARRIL (Desingy), Régis RACINEUX (Droisy), Marcelle CURTENAZ (Éloise), Alain ROLLIER (Franclens), Philippe MOTTET (Menthonnex-sous-Clermont), Jean THOMASSIN (Musièges), Dominique REY (Saint-Germain-sur-Rhône), Marie-Françoise GALIMONT (Usinens), Jean-Pierre PASUTTO (Vanzy).

À noter la démission de M. Dominique THEVENET en 2023, remplacé par Mme Laury CICLET, dans l'ordre du tableau des élus de la Commune de Clermont.

Le Conseil communautaire est composé de 39 conseillers dont la répartition par commune est la suivante :

Anglefort	2 sièges	Droisy	1 siège
Bassy	1 siège	Éloise	1 siège
Challonges	1 siège	Franclens	1 siège
Chaumont	1 siège	Frangy	4 sièges
Chavannaz	1 siège	Marlioz	2 sièges
Chêne-en-Semine	1 siège	Menthonnex-sous-Clermont	1 siège
Chessenaz	1 siège	Minzier	2 sièges
Chilly	2 sièges	Musièges	1 siège
Clarafond-Arcine	2 sièges	Saint-Germain-sur-Rhône	1 siège
Clermont	1 siège	Seyssel - 01	2 sièges
Contamine-Sarzin	1 siège	Seyssel - 74	4 sièges
Corbonod	2 sièges	Usinens	1 siège
Desingy	1 siège	Vanzy	1 siège

LES COMPÉTENCES ET L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Les compétences de la Communauté de Communes Usse et Rhône ont été validées par arrêté interpréfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2020-0012 du 10 mars 2020 approuvant les statuts de la Communauté de Communes Usse et Rhône.

Certaines compétences définies dans les statuts font l'objet d'une définition de l'intérêt communautaire, lesquelles ont été précisées par les délibérations suivantes : n°CC 329/2017 du 26 octobre 2017, n°CC 344/2017 du 12 décembre 2017, n°CC 58/2018 du 10 avril 2018, n°CC 118/2018 du 12 juin 2018, n°CC 247/2018 du 11 décembre 2018, n°CC 25/2019 du 12 mars 2019, n°CC 16/2021 du 9 février 2021 et n°CC 95/2021 du 12 juin 2021.

Deux ajouts ont été effectués en 2021 :

→ Le gymnase du Mont des Princes à Seyssel au titre des équipements culturels et sportifs (article 5-3-1 des statuts),

→ Les items 6, 7 et 11 de l'article L211-7 du code de l'Environnement ainsi rédigés : « (...) 6° : La lutte contre les pollutions de l'eau et des milieux aquatiques. 7° : La protection et la conservation des eaux superficielles et sous-terraines. (...) 11° : La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques (...) afin de compléter le champ d'action de la compétence sur l'étude et animation des contrats de rivières et ainsi donner pour de compétences aux syndicats gestionnaires des rivières (article 5-4-1).

Trois syndicats gèrent les principaux cours d'eau d'Usses et Rhône : le Syr'Usses (Syndicat de rivière des Usses) pour les Usses, le Fornant et les affluents orphelins du Rhône ; le SHR (Syndicat du Haut-Rhône) pour le Rhône ; le SILA (Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy) pour le Fier et ses affluents dont la Morge.

À noter qu'une synthèse des définitions de l'intérêt communautaire est disponible au pôle administration générale (tel : 04 50 56 15 30 ou par mail : accueil@cc-ur.fr).

Les statuts et la synthèse de l'intérêt communautaire sont disponibles sur le site internet de la CC Usses et Rhône (<https://www.usses-et-rhone.fr/Statuts-et-Interet-communautaire>) ou sur demande au 04 50 56 15 30 ou par mail : accueil@cc-ur.fr.

LE FONCTIONNEMENT DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Le Conseil communautaire :

Il est convoqué dès que l'ordre du jour le nécessite. Durant l'exercice 2023, le Conseil communautaire a été réuni 11 fois les 10 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai, 13 juin, 11 juillet, 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre.

Les points les plus importants ont été les suivants :

- 14 février : élection du 10ème Vice-président de la CC Usses et Rhône : M. David BANANT,
- 14 février : fin du portage des biens de la ZAC 3 par l'EPF et rachat par la CC Usses et Rhône,
- 14 mars : rapport sur le DOB 2023,
- 14 mars : attribution du marché d'enlèvement des bennes 2023,
- 14 mars : modification des tarifs de la piscine de la Semine,
- 11 avril : fixation du produit de la taxe GEMAPI à 210 000 €,
- 11 avril : vote des taux d'imposition 2023,
- 11 avril : vote des budgets 2023,
- 11 avril : vote du taux de la TEOM 2023,
- 11 avril : vote des taux d'imposition,
- 13 juin : rapport d'activités 2022,
- 13 juin : plan de financement du futur site administratif,
- 13 juin : lancement du concours d'architecte pour le futur gymnase intercommunal à Frangy,
- 13 juin : approbation de la modification simplifiée n°2 du PLUi du Val des Usses,
- 11 juillet : clôture du budget annexe de la ZAC 2,
- 12 septembre : rapport 2022 sur les déchets,
- 10 octobre : approbation de la modification simplifiée n°2 du PLUi de la Semine,
- 14 novembre : plan de financement de l'extension de la déchetterie à Seyssel,
- 14 novembre : plan de financement du mur d'escalade pour le gymnase à Seyssel,
- 14 novembre : attribution du marché de travaux pour la véloroute V62,
- 12 décembre : modification du règlement des déchetteries,
- 12 décembre : validation du RPQS assainissement collectif 2022,
- 12 décembre : validation du RPQS assainissement non collectif 2022,
- 12 décembre : renouvellement des aides pour la réhabilitation des installations autonomes,
- 12 décembre : tarification des transports scolaires 2024-2025.

Les attributions du Conseil communautaire :

Pour faciliter le fonctionnement de la collectivité et permettre de fluidifier les affaires courantes, le Conseil communautaire a délégué certaines attributions au Président ou au Bureau communautaire.

À chaque séance, une communication est faite sur les décisions et un point sur les dossiers en cours afin que les conseillers aient une vision sur tous les chantiers, ainsi que sur toutes les décisions prises par le Président et le Bureau communautaire, conformément à leurs délégations données par le Conseil communautaire.

Le tableau suivant reprend les attributions à la date du 31 décembre 2023 :

Le Conseil communautaire permet au Président de :	Source :
- Intenter en justice ou défendre la Communauté de Communes	Délibération CC 88/2020 du 23/07/2020
- Avenants aux marchés à procédures adaptées : limite de 5 % et dont le montant est inférieur à 90 000 € HT	Délibération CC 88/2020 du 23/07/2020
- Création de régies comptables nécessaires au fonctionnement des services intercommunaux	Délibération CC 88/2020 du 23/07/2020
- Autoriser le 1er Vice-président à suppléer le Président en cas d'empêchement de celui-ci	Délibération CC 88/2020 du 23/07/2020
- Prendre toute disposition concernant les ressources humaines	Délibération CC 88/2020 du 23/07/2020
Le Conseil communautaire permet au Bureau d'agir sur :	Source :
- Marchés à procédure adaptée dont le montant est compris entre 90 000 et 208 999 € HT	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
- Conclusions et révision du louage ou de la location-vente des choses et biens pour une durée > 12 ans	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
- Passation des contrats d'assurances et assurances statutaires	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
- Régler les conséquences dommageables des accidents des véhicules communautaires	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
- Aliénation de gré à gré des biens mobiliers > 10 000 €	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
- Décision d'avoir recours, fixation, rémunération et règlement des honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
- Droit de Préemption Urbain (DPU)	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
- Réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et autorisation de passer les actes nécessaires	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
- Exercer les options prévues par le contrat de prêt et conclure tout avenant (<i>voir les caractéristiques dans la délibération</i>)	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
- Attribution des marchés de transports scolaires	Délibération CC 116/2021 du 20/07/2021

Aucune modification au tableau des attributions n'a été décidée en 2023.

Les décisions prises par le Président, en 2023, ont été les suivantes :

Numéro	Date	Année	Objet	Service
P 01/2023	27-janv	2023	Virement de crédits au BP	Finances
P 02/2023	26-mai	2023	DM n°1 au BP 2023	Finances
P 03/2023	31-mai	2023	Passation de marché travaux bâtiment administratif Semine	Bâtiments - ST
P 04/2023	17-juil	2023	Attribution du marché de maître-d'œuvre Station d'épuration ZAC 3	Assainissement
P 05/2023	26-juil	2023	Marché de travaux multi-accueil Minzier, salle communale - Lot 14 - Avenant 1	Social Enfance Jeunesse
P 06/2023	26-juil	2023	Marché de travaux multi-accueil Minzier, salle communale - Lot 05 - Avenant 1	Social Enfance Jeunesse
P 09/2023	01-sept	2023	DM n°1 au BA ZAC 2 2023	Finances
P 07/2023	06-sept	2023	Avenant n°3 marché maître-d'œuvre Multi-accueil Minzier	Social Enfance Jeunesse
P 08/2023	11-sept	2023	Marché de travaux - Multi-accueil Minzier - Mode de passation lots n°13 et 15	Social Enfance Jeunesse
P 10/2023	03-oct	2023	DM n°1 au BA maison de santé 2023	Finances
P 11/2023	21-nov.	2023	BA ZAC 3 2023 - DM n°1	Finances
P 12/2023	24-nov.	2023	BP 2023 - DM n°2	Finances
P 13/2023	5-déc.	2023	BA Assainissement 2023 - DM n°1	Finances
P 14/2023	5-déc.	2023	Marché de travaux multi-accueil Minzier, salle communale - Lot 02 - Avenant 1	Social Enfance Jeunesse
P 15/2023	5-déc.	2023	Marché de travaux multi-accueil Minzier, salle communale - Lot 05 - Avenant 1	Social Enfance Jeunesse
P 16/2023	5-déc.	2023	Marché de travaux multi-accueil Minzier, salle communale - Lot 01 - Avenant 1	Social Enfance Jeunesse
P 17/2023	5-déc.	2023	Marché de travaux multi-accueil Minzier, salle communale - Lot 02 - Avenant 2	Social Enfance Jeunesse
P 18/2023	5-déc.	2023	Marché de travaux multi-accueil Minzier, salle communale - Lot 03 - Avenant 1	Social Enfance Jeunesse
P 19/2023	5-déc.	2023	Marché de travaux multi-accueil Minzier, salle communale - Lot 05 - Avenant 2	Social Enfance Jeunesse
P 20/2023	5-déc.	2023	Marché de travaux multi-accueil Minzier, salle communale - Lot 10 - Avenant 1	Social Enfance Jeunesse
P 21/2023	5-déc.	2023	Marché de travaux multi-accueil Minzier, salle communale - Lot 01 - Avenant 2	Social Enfance Jeunesse
P 22/2023	5-déc.	2023	Marché de travaux multi-accueil Minzier, salle communale - Lot 14 - Avenant 1	Social Enfance Jeunesse
P 23/2023	5-déc.	2023	Marché de travaux multi-accueil Minzier, salle communale - Lot 14 - Avenant 2	Social Enfance Jeunesse
P 24/2023	5-déc.	2023	Marché de travaux multi-accueil Minzier, salle communale - Lot 15 - Avenant 1	Social Enfance Jeunesse

Les décisions prises par le Bureau communautaire, en 2023, ont été les suivantes :

Numéro	Date	Année	Objet	Service
B 01/2023	10-janv.	2023	Avenant n°1 au bail du Dr Obrist - Maison de vie 1 de la Semine	Social Enfance Jeunesse
B 02/2023	24-janv.	2023	Convention SEF Seyssel mise à disposition véhicule	Social Enfance Jeunesse
B 07/2023	7-févr.	2023	Convention Citéo Sivalor	Environnement
B 03/2023	21-févr	2023	Convention MED	Économie
B 04/2023	21-févr	2023	Convention SIEA	Administration générale
B 05/2023	07-mars	2023	Convention collège Val des Ussets Frangy - Piscine	Bâtiments - ST
B 06/2023	07-mars	2023	Convention collège Mont des Princes Seyssel - Piscine	Bâtiments - ST
B 08/2023	21-mars	2023	Subvention exceptionnelle 2022 Ecole de musique	Associations

B 09/2023	04-avr	2023	Avenant convention d'occupation - CNR Ponton	Tourisme
B 10/2023	04-avr	2023	Avenant convention d'occupation - CNR Halte fluviale	Tourisme
B 11/2023	04-avr	2023	Avenant bail - Marjorie Viel Maison de vie 1	Social Enfance Jeunesse
B 12/2023	04-avr	2023	Convention bar piscine Semine	Bâtiments - ST
B 13/2023	04-avr	2023	Avenant convention d'occupation - CNR Assainissement	Assainissement
B 14/2023	18-avr.	2023	Ligne de trésorerie Assainissement	Finances
B 15/2023	2-mai	2023	Convention Syr'Ussets pour les affluents du Rhône	Environnement
B 16/2023	2-mai	2023	Convention frais d'arrivée Tour de France	Tourisme
B 17/2023	2-mai	2023	Syr'Ussets participation logiciel frais	Communication
B 18/2023	2-mai	2023	Résiliation bail Dr Chavent	Social Enfance Jeunesse
B 19/2023	2-mai	2023	Avenant 1 Bail Mme Bailly	Social Enfance Jeunesse
B 20/2023	16-mai	2023	Convention AMO Téractem Gymnase	Bâtiments - ST
B 21/2023	16-mai	2023	Convention SYANE participation financière étude géothermie Semine	Bâtiments - ST
B 22/2023	30-mai	2023	PCRS Eaux usées SYANE	Assainissement
B 23/2023	30-mai	2023	PCRS Eaux usées SIEA	Assainissement
B 24/2023	13-juin	2023	Convention Téractem DUP Véloroute ViaRhôna	Mobilité-transports
B 25/2023	13-juin	2023	Convention V62 ESS SIESS	Mobilité-transports
B 26/2023	27-juin	2023	Diagnostic CAF CTG	Social Enfance Jeunesse
B 27/2023	11-juil	2023	Convention prestations de services MED	Économie
B 28/2023	11-juil	2023	Pôle médical des Ussets - Résiliation bail Toussaint	Social Enfance Jeunesse
B 29/2023	11-juil	2023	Pôle médical des Ussets - Résiliation bail Lescure	Social Enfance Jeunesse
B 30/2023	11-juil	2023	Convention financement poste gendarmerie	Administration générale
B 31/2023	11-juil	2023	Subvention au Syndicat des viticulteurs Frangy	Économie
B 32/2023	29-août	2023	Maison de vie 1 Semine - Résiliation bail des kinésithérapeutes	Social Enfance Jeunesse
B 33/2023	29-août	2023	Maison de vie 1 Semine - Nouveau bail des kinésithérapeutes	Social Enfance Jeunesse
B 34/2023	29-août	2023	Maison de vie 2 Semine - Résiliation bail Lavorel	Social Enfance Jeunesse
B 35/2023	29-août	2023	Pôle médical des Ussets - Retrait décision résiliation bail Toussaint	Social Enfance Jeunesse
B 36/2023	29-août	2023	Convention REPEI pour location salle Frangy	Social Enfance Jeunesse
B 37/2023	05-sept	2023	Convention bornes recharges électriques Semine	Environnement
B 38/2023	19-sept.	2023	Convention ADMR portage repas multi-accueil Semine	Social Enfance Jeunesse
B 39/2023	3-oct.	2023	Pôle médical des Ussets - Bail Docteur Courbe	Social Enfance Jeunesse
B 40/2023	17-oct.	2023	Conventions Communes Ris.net	Administration générale
B 41/2023	17-oct.	2023	Convention MFR mini-bus	Social Enfance Jeunesse
B 42/2023	31-oct.	2023	Maison de vie 2 - Bail avec Granier	Social Enfance Jeunesse
B 43/2023	31-oct.	2023	Avenant à la convention Baby ski - Base de loisirs Seyssel	Tourisme
B 44/2023	14-nov.	2023	Attribution du marché voiries et réseaux Semine	Bâtiments - ST
B 45/2023	28-nov.	2023	Convention mise à disposition- Salle Agri-sud-est- Edelweiss Culture	Administration générale
B 46/2023	28-nov.	2023	Convention mise à disposition- Salle Jean XXIII- Edelweiss Culture	Administration générale
B 47/2023	28-nov.	2023	Convention mise à disposition- Salle Jean XXIII- Clé des Ussets	Administration générale
B 48/2023	28-nov.	2023	Convention mise à disposition- Salle Agri-sud-est- Paniers du Cœur	Administration générale
B 49/2023	28-nov.	2023	Avenant n°1 à la convention ISG - Gendarmerie nationale	Administration générale
B 50/2023	28-nov.	2023	Avenant n°1 convention financement FNADT Contrat de massif refuge de la Grange de la Tour	Tourisme
B 51/2023	12-déc.	2023	Site administratif unique - Avenant n°1 au contrat de maîtrise-d'œuvre	Bâtiments - ST
B 52/2023	12-déc.	2023	Fonds de solidarité pour le logement FSL Ain 2022	Urbanisme
B 53/2023	12-déc.	2023	Renouvellement de la convention de mise en tourisme ViaRhôna	Tourisme

Le Bureau communautaire

Organisé autour du Président et des 10 Vice-présidents, il se réunit toutes les deux semaines. Le Bureau traite des affaires courantes. Il prend des décisions relatives aux attributions données par le Conseil communautaire, qu'il informe à chaque réunion de Conseil.

En 2023, le Bureau communautaire s'est réuni 25 fois.

La Conférence des Maires

La Conférence des Maires est une instance de travail définie par l'article L. 5211-11-3 du CGCT. Elle rassemble les 26 Maires des communes d'Usses et Rhône. Elle se tient une fois par mois, soit 11 fois dans l'année (hormis le mois d'août).

Il s'agit d'un organe de discussion ou des présentations sont faites aux Maires et où tout sujet est discuté.

La Conférence des Maires s'est réunie 7 fois pendant l'année 2023.

Les commissions thématiques intercommunales

Les commissions thématiques intercommunales sont les suivantes, toutes sous la responsabilité d'un Vice-président :

- Commission Administration générale et Ressources Humaines, sous la responsabilité de M. Patrick CHAPEL,
- Commission Assainissement, sous la responsabilité de M. Rémi PONCET,
- Commission Bâtiments – Services techniques, sous la responsabilité de M. Jean-Louis MAGNIN,
- Commission Communication, sous la responsabilité de M. Jean-Yves MÂCHARD,
- Commission Développement économique, sous la responsabilité de M. Christian VERMELLE,
- Commission Environnement, sous la responsabilité de M. Emmanuel GEORGES,
- Commission Finances, sous la responsabilité de Mme Sylvie TARAGON,
- Commission Mobilités-transports, sous la responsabilité de M. Jean-Yves MÂCHARD,
- Commission Social, enfance, jeunesse, sous la responsabilité de M. André-Gilles CHATAGNAT,
- Commission Tourisme, sous la responsabilité de M. Gérard LAMBERT,
- Commission Urbanisme, sous la responsabilité de M. David BANANT.

Les commissions thématiques ont pour but de faire des propositions au Conseil communautaire. Elles ne sont pas des instances décisionnelles. Les thématiques de l'aménagement du territoire, de l'eau potable et des gens du voyage sont directement sous la présidence de Paul RANNARD.

Le pacte de gouvernance

Les pactes de gouvernance ont été instaurés par la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique. Ils régissent les rapports entre la Communauté de Communes et les communes.

Il est disponible sur demande auprès de la CC Usses et Rhône ou téléchargeable au lien suivant : <https://www.usses-et-rhone.fr/7624-pacte-de-gouvernance.htm>.

BUDGETS - COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Le budget général⁴ affiche des dépenses de fonctionnement d'un montant de **13 620 705,12 €** lesquelles correspondent notamment à :

- Charges à caractère général	3 072 517,59 €
- Charges de personnel	2 432 970,66 €
- Charges de gestion courantes, subventions aux crèches, centres de loisirs, associations et aux budgets annexes	2 475 831,25 €
- Remboursement des intérêts des emprunts	77 210,41 €
- Charges exceptionnelles	26 064,14 €
- Dotations aux amortissements	659 931,23 €
- Prélèvements de contribution aux finances publiques et de solidarité nationale	4 876 178,84 €

Le budget général affiche des dépenses d'investissement d'un montant de **3 782 331,30 €** lesquelles correspondent notamment à :

- Remboursement du capital des emprunts	236 106,52 €
- Enregistrement des amortissements	675 655,59 €
- Dotations, fonds divers et réserves	224 819,03 €
- Frais d'études (PLUi), d'achat de logiciel, frais divers	97 802,17 €
- Frais études pour les projets	578 940,23 €
- Projets de voiries/terrassements	458 039,80 €
- Travaux	1 222 147,63 €
- Versement annuel pour Agri Sud Est Frangy- EPF	27 363,03 €
- Opérations sous mandats	261 457,40 €

Le budget annexe Maisons de santé : dépenses d'investissement de **822 700,50 €** dont :

- Remboursement du capital des emprunts	113 749,26 €
- Amortissements	23 269,40 €
- Travaux	685 681,84 €

À noter que les dépenses de fonctionnement représentent **838 515,74 €**.

Le budget annexe Assainissement : dépenses d'investissement de **2 998 621,36 €** :

- Reprise du déficit 2022	971 108,43 €
- Remboursement du capital des emprunts	717 537,00 €
- Amortissements	735 106,93 €
- Stations d'épuration, réseaux, matériels	574 869,00 €

À noter que les dépenses de fonctionnement représentent **2 814 871,86 €**.

Le budget annexe transports scolaires n'a pas réalisé de dépenses d'investissement car ce budget supporte essentiellement les frais liés au transport des élèves (le fonctionnement s'élève à **2 158 739,44 €**).

Les budgets annexes des **quatre zones d'activités ZAE de Maboez, des ZAC 2⁵ /ZAC 3 de la Semine et du Vieux-Moulin** : il s'agit principalement d'écritures de stocks et elles sont passées en section de fonctionnement.

⁴ Depuis le 1er janvier 2022, le budget principal comptabilise en son sein le budget annexe « zone de loisirs ».

⁵ Le budget annexe de la ZAC 2 a été clôturé par délibération n°CC 96/2023 du 11 juillet 2023.

Le budget annexe **ADS** : mutualisation avec les communes car les Maires sont compétents en matière d'ADS.

Toutes les informations budgétaires peuvent être consultées dans le DOB ou sur les délibérations approuvant les comptes administratifs. Ces informations sont disponibles sur le site internet de la CC Usse et Rhône :

- Les DOB : <https://www.usse-et-rhone.fr/6533-documents-d-orientations-budgetaires.htm>
- Les délibérations : <https://www.usse-et-rhone.fr/9530-deliberations.htm>

LES PROJETS PORTÉS PAR LES PÔLES DE LA CC USSE ET RHÔNE EN 2023

Le tableau ci-après recense les différents projets portés par la CC Usse et Rhône en 2023.

Type d'action	Travail effectué	Observations
Administration générale		
Informatique et téléphonie	Connexion des sites administratifs à la fibre. Mise en place d'une nouvelle armature téléphonique.	Le site de Seyssel a été connecté à la fibre. Une consultation a été lancée pour renouveler le marché de téléphonie. Le nouveau prestataire sera recruté en 2024.
Commande publique	Acquisition d'un logiciel	Le logiciel 3P a été acquis pour préparer les pièces administratives et juridiques des marchés pour la commande publique. Cela aidera également à la mise en ligne et au traitement administratif des dossiers.
Service Finances		
Inventaire des biens et des services	Inventaire physique des biens et des services en cours.	Intégration comptable d'immobilisations en cours, Diverses sorties de biens physiques de l'inventaire Travail sur les suramortissements d'anciennes immobilisations.
Dissolution de budgets	Budget annexe « ZAC 2 »	Dissolution du budget annexe « ZAC 2 » pour fin d'aménagement de Zone.
Contraction d'emprunts	Aucune contraction de prêt en 2023	Financement des opérations en investissement (voir le DOB).
Emprunts ZAC 3	Portage foncier de l'EPF pour la future ZAC 3	Rachat du portage de l'EPF pour la ZAC 3 en vue de l'acquisition des parcelles, pour un montant de 360 964,57 €.
Ligne de trésorerie Assainissement	Renouvellement de la ligne de trésorerie assainissement	Montant de 700 000 € de ligne de trésorerie à rembourser en 2024.
Service ressources humaines		
Service ressources humaines mutualisé	Analyse d'une éventuelle création de service.	Après analyses et concertation, le service commun en matière de ressources humaines ne sera pas créé.
Mise en place d'un nouveau marché d'assurance des risques statutaires	Contrat de 4 ans – 2023/2026 (1 contrat BP et 1 contrat Maisons de Santé)	Le groupement DIOT SIACI / GROUPAMA a été retenu en 2023.

Mise à jour du Règlement Intérieur des Services	Règlement intérieur des services.	Mise à jour réglementaire du règlement intérieur des services.
Mise à jour des modalités d'octroi du régime indemnitaire RIFSEEP	Régime Indemnitaire du RIFSEEP (indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise).	Actualisation du RIFSEEP par délibération.
Service Bâtiment – Services techniques		
Site administratif unique	Regroupement des 3 sites administratifs de Chêne-en-Semine, Frangy et Seyssel en un site unique.	Les études techniques se sont poursuivies et ont abouties : géomètre, amiante, détection de réseaux et géotechnique. Une étude de faisabilité pour la géothermie a été menée et cette solution est retenue. Le PC a été accordé le 13 octobre 2023. Le dossier de consultation des entreprises est en cours. Les travaux débuteront en septembre 2024.
Voirie et réseaux – Semine	Projet de création d'un rond-point d'accès et d'extension des réseaux.	Création d'un accès vers les bâtiments techniques de la CCUR et du SMBES. Extension des réseaux prévue pour desservir le futur site administratif, le site des gens du voyage et les stations-service.
Extension du bâtiment technique	Aménagement de locaux et réaménagement intérieur.	Les études pour évaluer les besoins se font en interne. Un maître-d'œuvre sera recruté en 2024 et les autorisations d'urbanisme déposées.
Snack de la base de loisirs à Seyssel	Réaménagement à l'arrière du bâtiment	Réaménagement des sanitaires et du local secours en cours, le maître-d'œuvre a été validé. Les travaux seront réalisés en 2024.
Rénovation technique et énergétique de la piscine de la Semine	Mise aux normes du bâtiment.	Diagnostic technique et fonctionnel réalisé en 2021 (en attente de l'étude complète). L'étude de faisabilité a été réalisée en 2022. Le cahier des charges pour la consultation des entreprises sera réalisé en 2024.
Service Communication		
Bulletin communautaire	Publication en juillet 2023 d'un bulletin communautaire.	Le bulletin communautaire 2023 est paru en juillet et comportait 28 pages. Il a été distribué dans 9 165 boîtes aux lettres. Il sera renouvelé en 2024.
Page Facebook	Animation d'une page Facebook pour informations au grand public.	1 610 abonnés au 31 décembre 2023.
Inaugurations	Cérémonies en 2023.	Inauguration de la STEP de Marlioz le 20 mars 2023. Inauguration du bâtiment nautique et de l'aire de camping-car de la base de loisirs de Seyssel Ain le 27 septembre 2023. Signature de convention de financement de la véloroute V62 le 9 octobre 2023.

Panneau Pocket	Application obtenue fin 2021	L'application compte 2 760 abonnés en janvier 2024 : - 1 502 abonnés à la CC Usse et Rhône - 737 aux transports scolaires - 521 aux déchetteries
Signalétique	Nouvelle signalétique sur les zones d'activités économiques (ZAE)	Mise en place d'une nouvelle signalétique sur les ZAE du Vieux-Moulin à Serrasson, La Culaz à Challonges et Pont-Rouge à Usinens.
Service Développement économique		
Conventions avec Initiative Genevois et la Maison de l'Économie et du Développement	Soutien aux porteurs de projets. Appui aux entreprises. Travail en coordination au titre du développement économique.	Fin de la convention en 2023. Renouvellement de la convention à partir de 2024. 8 porteurs de projets soutenus en 2023.
Extension du PAE de la Semine – ZAC III	Aménagement de surfaces destinées aux activités économiques sur 15 hectares pour 120 000 m ² commercialisables.	Les travaux de défrichement et de compensations écologiques ont pris fin en 2022. Les travaux de viabilisation ont débuté en 2022, se poursuivront en 2023 et l'aménagement se poursuivra jusqu'en 2024. Les premiers compromis de vente ont été signés fin 2022 et la commercialisation s'est poursuivie en 2023 : 3 baux signés et de nombreux projets à venir en 2024.
Extension de la ZAE de Maboez (Corbonod)	Aménagement de surfaces d'activités économiques sur 3,5 ha dont 32 000 m ² commercialisables.	La commercialisation des lots touche à sa fin. Sur 15 à la vente, 10 sont vendus, 3 en cours de promesse et 2 le seront en début d'année 2024. Les travaux de voirie et de réseaux se sont déroulés en 2022. La dernière couche d'enrobé sera portée courant 2024 ainsi qu'une partie de la voirie qui n'avait pas été prise en charge dans le marché précédent.
Partenariat avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc	Actionnement du 2 ^{ème} volet sur la transmission des exploitations.	Subvention intégralement versée. L'étude agricole a été conclue en 2023, elle fera l'objet d'une présentation de l'étude agricole en janvier 2024.
Vitrines de Noël	Participation de la CCUR à la décoration des vitrines de Noël.	En 2023, la CC Usse et Rhône a soutenu la décoration de 66 enseignes.
ZAE de Pont-Rouge à Usinens	Réfection voirie et réseaux.	Suite aux travaux de réfection en 2022, une signalétique a été mise en place en 2023 à l'entrée de la zone.
ZAE de la Culaz à Challonges	Enrobé de fin de voirie.	Les études ont débuté pour le relevé géométrique, la réalisation d'enrobés en fin de voirie ainsi que l'évacuation des eaux pluviales. Les travaux ont eu lieu en 2023. Une nouvelle signalétique a été mise en place à l'entrée de la zone.
Aide à l'immobilier d'entreprise Programme Territoire d'Industrie Rumilly Terre de Savoie Usse et Rhône	Convention de délégation avec le Département de l'Ain. Soutenir les entreprises industrielles.	Convention signée en 2023 et qui sera renouvelée en 2024. Le contrat porté avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie qui a pris fin en 2022 est bien renouvelé pour 2023 – 2027.

Service Mobilités-Transports		
Vélo route V62 (Sarzin à Frangy)	Création d'une piste cyclable en site propre.	Le dossier a été finalisé et accepté par le Département. Les travaux de la section entre Sarzin et Frangy débutent en 2024.
Véloroute ViaRhôna (Arcine à Usinens)	Création d'une piste cyclable en site propre.	Le dossier est présenté pour validation par le Département en 2023. Les demandes de subvention sont en cours. Le tracé a été défini. Les travaux débuteront début 2024. Acquisitions parcellaires en cours.
Parking de covoiturage à la Semine (Croisée, route de Marzin)	Création d'un parking de covoiturage de 50 places.	Les travaux du futur parking ont débuté en 2023. Fin prévue en 2024, avec installation éventuelle d'ombrières photovoltaïques.
Parking de covoiturage à Marlioz (la Gravelière)	Création d'un parking de covoiturage de 24 places.	Les travaux du futur parking débuteront en 2024. L'entreprise a été sélectionnée.
Service Gens du voyage		
Création de 6 terrains d'accueil familiaux pour les gens du voyage	Terrains d'accueil familiaux	Projet d'aménagement de terrains d'accueil à Chêne-en-Semine, secteur de la Croisée, sous la forme de 3 logements en PLAI. Alfa 3A sera maître-d'ouvrage avec une subvention de la CC Usse et Rhône à ce projet pour équilibrer les comptes. La DP a été acceptée. Le PC sera déposé en 2024.
Service Assainissement collectif		
Assainissement Marlioz	Réception de la station d'épuration de Marlioz 1800 Eql à boues activée – faible charge	Mise en service en fin 2022, la STEP de Marlioz a fait l'objet d'une phase de réglages et d'adaptation tout au long de l'année 2023
Service Assainissement non collectif		
Dispositifs d'Assainissement Non Collectif (ANC)	Exécution des contrôles de bon fonctionnement (fin des P4 et P5). Animation des programmes de réhabilitation et conseils auprès des usagers. Visa des devis. Contrôles des travaux et délivrance des certificats de conformité.	* Suivi et animation des forfaits de 2 000 € octroyés par la CCUR pour encourager les usagers disposant d'un dispositif d'ANC non-conforme à réhabiliter. * Réalisation de 395 contrôles de bon fonctionnement avec une fréquence de contrôles tous les 7 ans et des contrôles de mise en œuvre des différents systèmes d'ANC.
Service Environnement		
Marché MOE agrandissement déchetterie de Seyssel 74	Avancement du projet en phase AVP	Configuration du site et agrandissement validés en 2023. Dépôt document d'urbanisme et dossier ICPE début 2024
Marché collecte Ordures ménagères	Nouveau prestataire de collecte OMr depuis le 01/01/2023	Modification des tournées de collecte pour optimisation des coûts
Implantation CSE sur le territoire	Mise en place de CSE sur les communes de Marlioz, Chavannaz, Chaumont Minzier et Contamine-Sarzin.	Travaux et installations de 56 conteneurs de 5 m ³ avec une collecte en grue sur ces communes effectuées entre décembre 2023 et printemps 2024.
Electrification du site de Dechetterie de Saint Germain sur Rhône	Mise en place de panneau photovoltaïque pour électrifier le site	Etude de faisabilité validée. Dossier validé par ESS et subventionné par le FACE à hauteur de 80%. Début des travaux prévu en 2024.

Service Social, enfance, jeunesse		
<p>EHPAD du Val des Usse</p>	<p>Délocalisation de l'EHPAD du Val des Usse. L'EHPAD actuel ne correspond plus aux normes en vigueur.</p>	<p>Le permis de construire n°PC074131119X0015 concernant la construction du futur EHPAD a été déposé le 28 octobre 2019 et autorisé par Monsieur le maire de Frangy le 22 avril 2022. L'affichage sur place du permis de construire a été constaté par huissier les 7 mai, 25 mai et 25 juin 2020.</p> <p>Le futur EHPAD aura la même capacité que celui actuel, c'est-à-dire 82 lits avec une unité pour les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer.</p> <p>La surface du terrain d'assiette au lieu-dit des Bottières à Frangy est de 5 602 m² pour une surface de plancher de 5 885,61 m².</p> <p>La consultation pour les travaux du futur EHPAD a été lancée en décembre 2020 et l'analyse des plis s'est faite en juin 2021. Les résultats de la consultation faisaient état de 6 978 213 € HT en retenant les entreprises étant arrivées en tête de leurs lots respectifs, soit 316 787 € de moins que le prévisionnel attendu de 7 295 000 € HT par le maître-d'œuvre et l'AMO.</p> <p>Toutefois, le CIAS a décidé d'annuler cette consultation au motif que, dans le cadre du Ségur de la santé, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a proposé des soutiens financiers et que, pour obtenir ces soutiens, les travaux ne devaient pas avoir débutés. Il s'en est donc suivi le montage du dossier de subvention pour espérer 1,2 million d'euros de soutien financier.</p> <p>Finalement, l'ARS n'a pas donné suite au financement et ne versera rien.</p> <p>Le Département a augmenté sa participation.</p> <p>En 2023, le projet a été relancé par le CIAS et le montant total des travaux s'élève à 12 081 707,59 € HT.</p> <p>Quelques dates à retenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Juin 2023 : Lancement de la consultation pour les travaux - Janvier 2024 : Démarrage des travaux Mars 2026 : Ouverture du futur EHPAD
<p>Relais Petite Enfance Itinérant (RPEI)</p>	<p>Activité du RPEI.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le RPEI a ouvert depuis janvier 2022. Chaque semaine, les assistantes maternelles du territoire (135 au total) ont la possibilité de participer aux accueils collectifs proposés par l'animatrice du Relais, à Chêne-en-Semine, Frangy et Seyssel Haute-Savoie. • Des temps de permanence téléphonique et physique sur RDV sont

		<p>proposés pour les assistantes maternelles et parents ou familles désireuses d'avoir des informations sur les activités du Relais, des informations d'ordre administratif sur les contrats de travail, la convention collective, mais aussi sur les différents modes de garde ou encore des renseignements concernant la formation pour devenir assistante maternelle.</p> <p>Les coordonnées : RPEI Usse et Rhône – rpe.ussestrhone@alfa3a.org – 04 81 50 02 58</p>
<p>Multi-accueil de Minzier</p>	<p>Création de 25 berceaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ouverture est prévue pour avril 2024. • La structure gérée par l'association Karapat fera 290 m² au total pour accueillir 25 berceaux. <p>Elle se situera à côté du groupe scolaire « Le Triolet ».</p>
<p>Pôle médical des Usse</p>	<p>Locaux professionnels de santé.</p>	<p>Au 31 décembre 2023 étaient présentes les professions de santé suivantes : 3 médecins généralistes, 1 sage-femme, 1 diététicienne, 1 psychologue, 1 kinésologue, 1 ostéopathe, 2 orthophonistes, 2 podologues, 1 cabinet d'infirmières.</p>
<p>Maison de vie 1 de la Semine</p>	<p>Locaux professionnels de santé.</p>	<p>Au 31 décembre 2023 étaient présentes les professions de santé suivantes : 1 cabinet de kinésithérapeutes, 1 médecin généraliste, 1 praticienne en luxopuncture, 1 psychologue, 1 esthéticienne, 1 orthoptiste, 1 conseillère en orientation scolaire et professionnelle, 1 diététicien</p>
<p>Maison de vie 2 de la Semine</p>	<p>Locaux professionnels de santé.</p>	<p>Au 31 décembre 2023 étaient présentes les professions de santé suivantes : 1 médecin généraliste, 1 orthophoniste, 1 professionnelle en vente de perruques médicales, 1 hypnothérapeute, 1 cabinet dentaire, 2 sage-femmes, 2 ostéopathes, 1 centre de l'œil.</p>
<p>Maison de santé à Seyssel</p>	<p>Création de 320 m² de locaux professionnels de santé.</p>	<p>L'ouverture est prévue pour la fin du premier semestre 2024.</p> <p>Le projet est composé de 3 locaux d'activités, une Maison de santé, un Office de Tourisme et un Laboratoire privé, en rez-de-chaussée et de 14 logements en étages supérieurs (R+2).</p> <p>La Maison de santé de 320,41 m² se composera de 11 locaux professionnels (7 médicaux et 4 paramédicaux), d'une superficie comprise entre 14 et 24 m² chacun.</p>

Signature de la Convention territoriale globale avec les CAF	CTG avec les CAF de l'Ain et de la Haute-Savoie.	Un diagnostic du Territoire est en cours de réalisation pour compléter la CTG. Une restitution est prévue en février 2024.
Service Tourisme		
EPIC Haut-Rhône Tourisme (HRT)	Office de Tourisme de Seyssel et Bureau d'Information Touristique (BIT) de Frangy.	Accueil, promotion, communication, vente boutique et vente de produits touristiques packagés. Voir le rapport d'activités 2021 sur le site de Haut-Rhône Tourisme.
	Haut-Rhône-Tourisme gère le domaine nordique de Sur-Lyand, la base nautique de Seyssel et l'aire de Camping-car de Seyssel Ain.	
	Haut-Rhône-Tourisme pilote le schéma directeur de la randonnée et l'entretien des sentiers d'intérêt communautaire.	Pas de nouveaux itinéraires balisés en 2023. De nombreuses dégradations constatées sur la signalétique mise en place sur le plateau de la Semine Pose du panneau d'accueil randonnée de Sur-Lyand Vérification et entretien effectués sur l'ensemble des itinéraires inscrits au PDIPR (hors chemin ruraux)
Nouvel office de tourisme	Finalisation des travaux début 2024	Livraison du bâtiment fin avril 2024 Déménagement du personnel de HRT courant mai 2024
Label Vignoble et Découverte	Label Vignoble et découverte Aix-les-Bains Riviera des Alpes – vignoble de Seyssel, Frangy, Jongieux et Chautagne – 2022/2024	Participation financière via Haut-Rhône-Tourisme – Suivi du dossier et mobilisation des acteurs locaux autour de ce label.
Espace Naturel Sensible (ENS) du Grand-Colombier	Haut-Rhône-Tourisme participe au comité de site de l'Espace Naturel Sensible (ENS) du massif du Grand-Colombier aux côtés de la CC Bugey Sud, de la SEMA et du Département de l'Ain.	Poursuite de la réflexion autour de la valorisation touristique et des aménagements à prévoir sur les 2 portes d'entrée de l'ENS (le sommet du Grand-Colombier et Sur-Lyand) : - Finalisation de l'étude du CAUE de l'Ain - Recrutement de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain (ADI 01) comme AMO
Plan Pastoral Territorial	Participation de Haut-Rhône-Tourisme à la commission territoire Retord, Michaille, Grand-Colombier.	Mise en place d'un Plan Pastoral Territorial (PPT) à l'échelle du Département de l'Ain.
Diversification de l'activité sur le domaine nordique de Sur-Lyand	Proposition d'aménagement afin d'améliorer l'accueil de la clientèle, l'offre hivernale, la gestion de la surfréquentation estivale et la création de différents types d'hébergement.	Poursuite du travail du maître d'œuvre concernant la création d'une extension de l'espace location et la rénovation du refuge de la grange de la Tour.
Collectif Via Rhôna Léman Lyon	Participation des personnels de HRT au COTECH et au COPIL Via Rhôna, ainsi qu'aux différents groupes de travail	Edition d'une nouvelle édition de la carte ViaRhôna Léman Lyon Réalisation de campagnes photos et vidéos Finalisation de l'étude signalétique par le cabinet ALKHOS

Requalification de la base nautique Aqualoisirs	Poursuite du projet de requalification de la base nautique Aqualoisirs	Poursuite du travail du MO concernant la restructuration du poste de secours, la création de toilettes supplémentaires et la création d'une pergola pour le snack de la plage
	Poursuite des études en vue de réaliser des travaux de dragage de la base nautique Aqualoisirs et de son chenal d'accès	Engagement d'un AMO pour la réalisation d'un diagnostic préalable et d'études complémentaires en concertation avec la CC Bugey Sud
Service Urbanisme – Aménagement du territoire		
Mise en ligne des PLUi sur le Géoportail de l'urbanisme	À chaque modification de PLUi ou mise à jour, les données doivent obligatoirement être téléversées sur le Géoportail pour devenir exécutoires	Le Géoportail de l'urbanisme est disponible au lien suivant : https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/
Modification simplifiée n°2 du PLUi de la Semine	Lancement de la modification simplifiée n°2.	Approuvée en octobre 2023 - entrée en vigueur en novembre 2023
Modification simplifiée n°3 du PLUi de la Semine	Lancement de la modification simplifiée n°3 en 2023	Approbation en 2024.
Modification n°1 du PLUi du Pays de Seyssel	Lancement de la modification n°1 en 2022	Approuvée en mars 2023 - entrée en vigueur en avril 2023
Modification n°2 du PLUi du Pays de Seyssel / Révision allégée n°1	Lancement de la modification n°2 et de la révision allégée n°1 en 2023	2 procédures menées en parallèles pour la prise en compte de l'étude pré-opérationnelle réalisée sur l'OAP 13 de Bassy
Modification n°1 du PLUi du Val des Ussets	Lancement de la Modification simplifiée n°2	Approbation en juin 2023 - entrée en vigueur en juillet 2023
Modification simplifiée n°2 du PLUi du Val des Ussets	Pour cause d'erreur matérielle.	Approbation en juin 2023 - entrée en vigueur en juillet 2023
Modification n°2 du PLUi Val des Ussets	Lancement en septembre 2023	Approbation en 2024
Révision allégée du PLUi Val des Ussets (espaces paysagers structurants)	Lancement de la concertation en février 2023 - plusieurs échanges avec la DDT	Approbation en 2024
Mises à jour des 3 PLUi	Mise à jour régulière des PLUi.	Pour la modification du zonage d'assainissement des eaux usées, pour le schéma directeur d'eau potable de Contamine-Sarzin, pour l'AVAP de Clermont
AVAP de Clermont	Approuvée en mai 2023	Annexée au PLUi du Pays de Seyssel par la mise à jour de juin 2023
Etude patrimoniale des 2 Seyssel	Lancement de plusieurs consultations de bureaux d'études tout au long de l'année pour la réalisation du SPR sur les 2 Seyssel	Réception de 2 offres fin 2023 - en cours d'analyse
Etude pré-opérationnelle OAP de Bassy	Finalisation de l'étude en juillet 2023	Traduction réglementaire de cette étude dans le PLUi

Service Application du droit des sols (ADS)		
Instruction des autorisations d'urbanisme	2 091 demandes d'autorisation transmises au service ADS dont 902 dossiers déposés par voie électronique.	Service commun instruisant pour le compte des communes : permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme
Service d'architecture conseil	41 porteurs de projets rencontrés en 2023.	La CCUR s'appuie sur les CAUE de l'Ain et de la Haute-Savoie pour mettre à disposition des habitants et des porteurs de projets un service de conseil en architecture. Depuis juillet 2021, deux architectes conseils pour les communes du département de la Haute-Savoie sont à disposition des porteurs de projets. Ceux-ci ont vocation à travailler sur l'insertion paysagère et architecturale des projets en amont d'une demande d'autorisation d'urbanisme.
Développement de l'instruction dématérialisée	Poursuite des consultations gestionnaires via PLAT'AU	Début des envois dématérialisés au contrôle de légalité

COMMUNICATION

La CC Usse et Rhône poursuit son information au public au travers :

- Du site internet avec une mise à jour continue.
- De sa page Facebook,
- De la plate-forme PanneauPocket,
- D'informations via le bulletin communautaire, paru en juillet 2023⁶.

Le site internet sert de support direct de communication et d'échanges avec le public. Il prend en compte la nouvelle réglementation en matière de communication au public. En outre, la CC Usse et Rhône dispose d'un intranet au sein du personnel et en lien avec les mairies et les élus.

Il est toujours possible de contacter les services de la CC Usse et Rhône au :

📍 CC Usse et Rhône, 24 Place de l'Orme, 74910 Seyssel

☎ 04 50 56 15 30

✉ accueil@cc-ur.fr

Ou via le formulaire du site internet : <https://www.usse-et-rhone.fr/7632-contact.htm>

La CC Usse et Rhône poursuit ses efforts pour toujours mieux informer le public.

SIGNATURE

Le présent rapport d'activités a été présenté en Conseil communautaire du 9 avril 2024.

Fait à Seyssel, le 10 avril 2024.

Le Président,
Paul RANNARD

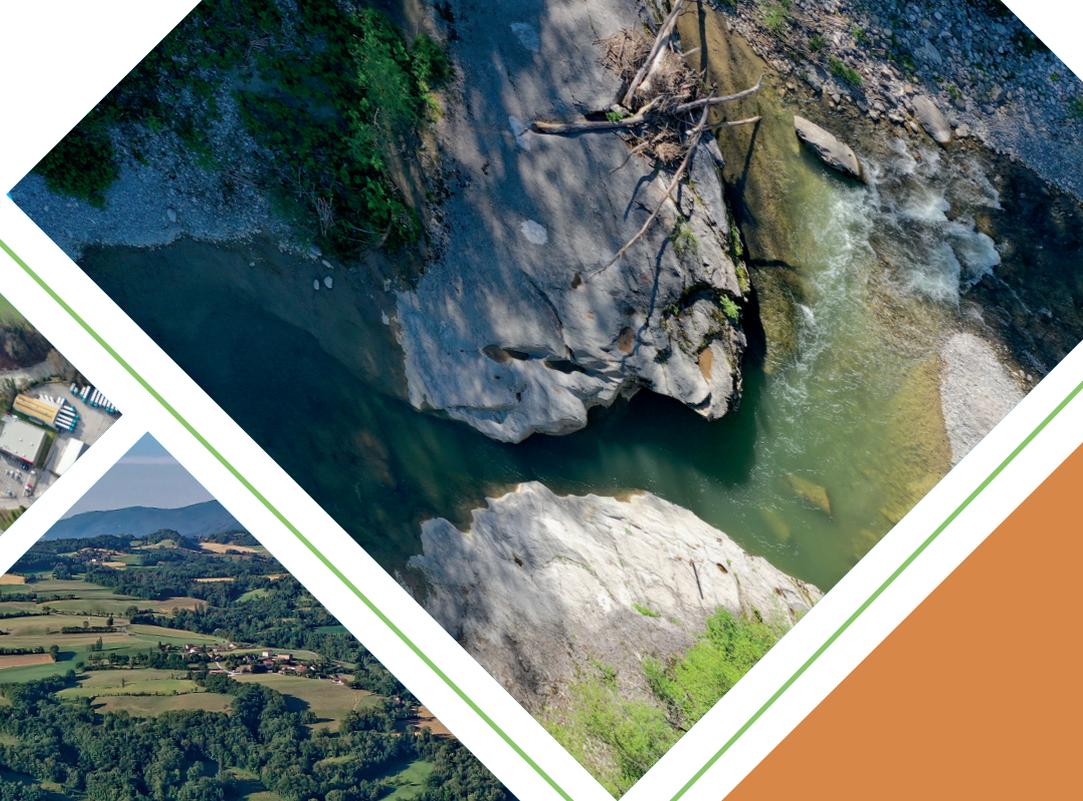
Le Vice-président à l'administration générale,
Patrick CHAPEL



TABLE DES SIGLES

ADS	Application du Droit du Sol
AMO	Assistant à Maîtrise d'Ouvrage
ANC	Assainissement Non Collectif
ATMB	Autoroute et Tunnel du Mont-Blanc
AVAP	Aire de Mise en Valeur Architecturale et Paysagère
BCLB	Bureau de Contrôles des Légalités et Budgétaire
BIT	Bureau d'Information Touristique
CAF	Caisse d'Allocation Familiale
CAUE	Centre d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
CC	Communauté de Communes
CCUR	Communauté de Communes Usse et Rhône
CIID	Commission Intercommunale des Impôts Directs
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CLECT	Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées
CNR	Compagnie Nationale du Rhône
CRPA	Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture
CRTE	Contrat de Relance et de Transition Énergétique
CSE	Container Semi-Enterré
CTG	Convention Territoriale Globale
DGD	Dotation Globale de Décentralisation
DOB	Document d'Orientations Budgétaires
DPU	Droit de Préemption Urbain
DRCL	Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DSP	Délégation de Service Public
EHPAD	Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes
ENS	Espace Naturel Sensible
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPF	Établissement Public Foncier
FOL	Fédération des Œuvres Laïques
HRT	Haut-Rhône Tourisme
HT	Hors Taxes
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
MAC	Multi-accueil
MFR	Maison Familiale Rurale
MOE	Maître-d'œuvre
OAP	Orientation d'Aménagement et de Programmation
PDIPR	Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées
PLAI	Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PPT	Plan Pastoral Territorial
RPEI	Relais Petite Enfance Intercommunale
RPQS	Rapport sur le Prix et la Qualité des Services
SEMA	Société d'Économie Mixte Alpestre
SHR	Syndicat du Haut-Rhône
SMEBS	Syndicat Mixte des Eaux de Bellefontaine-Semine
SPAC	Service Public d'Assainissement Collectif
SPANC	Service Public d'Assainissement Non Collectif
SPR	Site Patrimonial Remarquable
ST	Services Techniques
SYANE	Syndicat d'Aménagement Numérique de Haute-Savoie
TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
VTT	Vélo Tout-Terrain
ZAC	Zone d'Aménagement Concertée
ZAE	Zone d'Activités Économiques

⁶ Disponible au lien suivant : <https://www.usse-et-rhone.fr/8903-bulletin-intercommunal.htm>



www.usse-rhone.fr
04 50 56 15 30

SITE DE SEYSSEL
24 Place de l'Orme
74910 SEYSSEL

SITE DE FRANGY
35 Place de l'Église
74270 Frangy

SITE DE LA SEMINE
70 ROUTE DE LA SEMINE
74270 Chêne-en-Semine